

Mardi 13 mars 2018

Communiqué de Jean-Marc Ogier, Président de l'Université de La Rochelle

Le Conseil d'Administration de l'Université s'est tenu hier pour voter le projet d'établissement pour la période 2018-2021. Notre instance a validé la démarche collective et globale que nous avons conduite et a adopté le texte qui en est issu. 24 des conseillers ont voté « Pour », 2 « Contre », 1 « Nul » et 1 personne s'est abstenue.

Nous avons été élus sur un projet de transformation de notre établissement : je me réjouis que le processus démocratique auquel nous tenons tant ait pu se dérouler aujourd'hui de manière sereine et respectueuse. Nous concluons ainsi une phase de préparation de deux années, passées à construire ce projet, l'amender, le préciser, au gré des interactions que nous avons créées avec la communauté.

Une stratégie de développement distinctive et compétitive

Notre Université a l'ambition de conjuguer d'une part les caractéristiques d'université d'excellence, attractive et bien ancrée sur son territoire, et d'autre part les objectifs de mission de service public, basés notamment sur la réussite de l'étudiant-e.

Consciente des grands enjeux liés à l'évolution du paysage académique national et international et à la mondialisation de l'enseignement supérieur, l'Université de La Rochelle propose une stratégie de développement qu'elle veut distinctive et compétitive.

Avec ses 8820 étudiants, elle fait partie des établissements universitaires à taille humaine. Convaincue qu'elle dispose d'atouts sérieux pour mieux répondre aux grands défis sociétaux du XXI^e siècle, elle entend conduire un ambitieux projet de transformation et expérimenter des dispositifs susceptibles d'être appliqués et/ou transférés à d'autres établissements de l'enseignement supérieur français qui partageraient des propriétés communes avec elle. À ce titre, elle revendique le statut d'université « prototype » de nouvelle génération.

Une signature autour du Littoral Urbain Durable Intelligent

Ainsi, l'Université de La Rochelle souhaite développer une signature d'université mobilisée, positionnée, connue et reconnue au plus haut niveau national et international, en formation et en recherche, suivant des approches disciplinaires et pluridisciplinaires, autour du grand défi sociétal auquel de nombreuses nations du monde sont confrontées : le « **Littoral urbain durable intelligent** ». Il s'agit également de faire de notre Université une actrice majeure du développement économique territorial, et de prendre appui sur la puissance intellectuelle étudiante et scientifique.

L'Université de La Rochelle est soutenue en ce sens, tant par des acteurs locaux comme la Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, que par des acteurs

nationaux tels que le CNRS et des grands groupes (EDF, ENGIE...) avec lesquels elle a passé des conventions de partenariat structurées.

4 axes stratégiques comme leviers de développement

Notre projet d'évolution prend pleinement appui sur les opportunités offertes par la transformation numérique et les transitions énergétique et environnementale de la société.

Ce dernier engage un processus de mutation reposant sur quatre leviers majeurs qui sont à actionner de manière combinée :

- > **Spécialisation de la Recherche** selon une approche pluridisciplinaire, pour devenir l'université française (voire mondiale) de référence et d'excellence sur le Littoral Urbain Durable Intelligent,
- > **Transformation pédagogique** dès la rentrée 2018 pour accompagner les étudiant-e-s vers l'emploi grâce à des formations de haut niveau, répondre aux enjeux de l'accueil et de la réussite de publics de plus en plus divers (notamment celui de la formation tout au long de la vie), mise en place de parcours personnalisés et adaptés aux profils des étudiantsⁱ,
- > **Soutien à l'innovation** avec une contribution structurée au développement socio-économique, grâce à un dispositif nommé **CampusInnov**, qui mettra à disposition des espaces et dispositifs d'émergence favorisant notamment l'entrepreneuriat
- > **Expérimentation d'un projet de Smart Campus** qui prend appui sur son propre dispositif de formation/recherche/innovation pour construire le campus intelligent, durable et responsable à un horizon 2050.

L'ensemble des autres volets (international, numérique, vie étudiante et associative, sport, culture, handicap, égalité femme-homme...) liés à la vie académique classique d'une institution universitaire viendra conforter ces quatre piliers, avec pour ambition transversale l'épanouissement personnel des étudiant-e-s et des agent-e-s de l'Université, en particulier grâce à un écosystème culturel et sportif très incitatif et intégré au territoire, et à un volontarisme fort du développement d'une culture d'établissement.

Pour en savoir plus :

- univ-larochelle.fr
- [Le projet d'établissement en vidéo](#)

Contact : Isabelle Pairé, Directrice de Cabinet – isabelle.paire@univ-lr.fr – 05 46 45 72 56

ⁱ L'Université de La Rochelle est lauréate du projet NCU *Open Curriculum*, volet du Programme des Investissements d'Avenir (PIA 3), qui lui attribue 5,67 millions d'€ sur 10 ans) pour mettre en œuvre ses nouveaux parcours.